



# CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	41
Nombre de pouvoirs	4
Votants	45

## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2021 – 040

Séance du 13 avril 2021

### APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-et-un le treize avril à 18h, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 41, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 7 avril 2021.

**ETAIENT PRESENTS:** Mesdames et Messieurs BRUNET Guy; MOINE Michel; HAGENBACH Nadine; DUCOURTIOUX Stéphane; COLLET-DUFAYS Céline; ROGER Thierry; HAYEZ Marie-Françoise; ROUGIER Bernard; DUGAUD Isabelle; BAUCULAT Annick; LEGER Jean-Luc; MALHOMME Elodie; DEBAENST Catherine; DURAND Serge; LABOURIER Dominique; DETOLLE Alain; NICOUX Renée; ROULET Alain; FOURNET Marie Hélène; LABARRE Jacqueline; ESTERELLAS Philippe; COLLIN Philippe; SIMONS Benjamin; BONIFAS Marina; RAVET Nadine; LETELLIER Thierry; LHERITIER Laurent; MERIGOT Pascal; VERONNET Jean-Luc; CHEVREUX Laurence; LEGROS Pierrette; ARNAUD Christian; JOSLIN Jean-Louis; FOUGERON Roger; DELARBRE Chantal; PRIOURET Denis; SAINTRAPT Alex; MIOMANDRE Didier; BIALOUX Claude; BERTIN Valérie; TOURNIER Jacques.

**ETAIENT EXCUSES :** M. AUMEUNIER Gérard, suppléé par Mme DELARBRE Chantal

**Ayant donné procuration :** TERNAT Didier à PRIOURET Denis; BŒUF Jacques à BERTIN Valérie; PINLON Evelyne à DEBAENST Catherine; BOUQUET Benjamin à HAGENBACH Nadine;

**ETAIENT ABSENTS :**

#### Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Les finances de la Communauté sont très touchées par la crise sanitaire qui perdure ce qui rend le budget extrêmement contraint. La section d'investissement reste minimaliste alors que des travaux et achats d'équipements seraient nécessaires.

Le budget primitif proposé tient compte en recettes :

- Des réformes fiscales qui aboutissent à un quasi-maintien des produits fiscaux 2020 sans véritable perspectives d'évolution
- Du montant de la DGF obtenu le 2 avril pour 754 056 € contre 755 123 € en 2020
- Des pertes tarifaires toujours importantes, avec un montant de produit estimé à 452 210 € contre les 600 000 € potentiels

- Des montants de participations et subventions maximisés dont le nouveau projet DOREMI (financement par le FEDER avec la contribution de la Communauté Creuse Sud Ouest)
- Des résultats antérieurs et notamment de l'intégration de ceux du budget annexe des ADS et du Syndicat Mixte d'Etude de la Creuse
- De quelques opérations de cession en cours

Il tient compte en dépenses :

- D'une augmentation attendu des marchés des déchets ménagers et de la TGAP, mais aussi d'une diminution du taux de TVA sur ces lignes
- D'une augmentation du coût des assurances du personnel avec un arriéré 2020
- Du glissement vieillesse technicité, des avancements de grade, des nouveaux arrivés, mais aussi d'un moindre recours aux contrats du fait d'une mise à disposition d'agents de la piscine auprès d'autres services
- D'une baisse des frais d'intérêts, notamment grâce à des emprunts à taux variables

Toutes les dépenses des services ont été calculées au plus juste, très proches du montant réalisé en 2020, ce qui n'offre aucune perspective d'actions nouvelles, non plus que de réponses à une défaillance ou autre sinistre non pris en charge par les assurances.

Le budget proposé tient également compte de l'intégration du FPIC.

Comme indiqué au-dessus sans cet apport, de nouvelles coupes seront nécessaires ou le recours à la fiscalité, ce qui n'a pas été proposé.

Présentation simplifiée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	BP 2021	Recettes	BP 2021
011 Charges à caractère général	2 268 312,25 €	013 Atténuation de charges	48 000,00 €
012 Charges de personnel	2 595 275,00 €	70 produits des services	452 210,00 €
014 Atténuations de produits	2 762 304,00 €	73 Impôts et taxes	6 736 129,00 €
65 Charges de gestion courante	735 983,00 €	74 Dotations subventions	1 516 807,00 €
66 Charges financières	139 995,14 €	75 Produits de gestion courante	513 000,00 €
67 Charges Exceptionnelles	14 200,00 €	77 Produits exceptionnels	51 778,13 €
042 Amortissements	321 906,85 €	042 Opérations d'ordre	
023 Virement	517 254,76 €	Excédent reporté (002)	37 306,87 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 355 231,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 355 231,00 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	BP 2021	Recettes	BP 2021
20 Immobilisations incorp	8 809,66 €	13 Subventions reçues	238 253,00 €
204 Subventions versées	111 947,00 €	16 Emprunts	61 947,00 €
21 Immobilisations corp	20 016,00 €	10 Dotations fonds divers	11 669,87 €
23 Immobilisations en cours	36 700,00 €	1068 Excédent capitalisé	625 894,39 €
Opérations d'équipement	225 000,00 €	024 Cessions	63 560,00 €
16 Emprunts	869 906,75 €	021 Virement	517 254,76 €
Déficit reporté (001)	666 323,59 €	040 Amortissements	321 906,85 €
Restes à réaliser	42 897,00 €	Restes à réaliser	141 114,13 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 981 600,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 981 600,00 €</b>

Les dépenses d'investissement :

- Remboursement du capital de la dette
- Remplacement de bacs à ordures ménagères et conteneurs pour déchèteries
- Travaux rivières et fin travaux raquette du Mont
- Des travaux au sein de la Maison du Tapisier
- Participation opération Infrastructure numérique Jalon 1
- Renouvellement matériel informatique
- Participation projet Rando Millevaches
- Frais d'études des modifications de PLU d'Aubusson ou Felletin
- Subvention d'équipement à la Cité de la Tapisserie (conditionnée au FPIC)



Les recettes :

- Subventions sur opération « aménagements rivières », Rando Millevaches, solde « raquette du Mont », bacs OM et Maison du Tapisier
- Avance CD 23 (Opération Infrastructure numérique Jalon 1)
- FCTVA
- Produit des cessions (locaux à Faux et Saint-Sulpice, chapiteaux)

**Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité,**

- **ADOpte le budget primitif du budget principal pour 2021 tel qu'annexé.**

Ainsi fait et délibéré le 13 avril 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

16 AVR. 2021

PUBLIÉE le

Valérie BERTIN,

Présidente

